



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-neuvième session

Rome, 3-4 mai 2000

**RAPPORT DE SITUATION SUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL ET LE
RÈGLEMENT DES INTÉRÊTS**

ADDITIF

En ce qui concerne la situation des arriérés exposée dans le tableau II du document EB 2000/69/R.5, le Conseil est prié de noter que l'Arménie, le Burundi, la Corée, R.P.D., Djibouti, le Ghana, la Guinée équatoriale, le Laos, la République centrafricaine, le Rwanda, le Swaziland et le Togo ont maintenant intégralement réglé les montants dus au 31 décembre 1999, tandis que la Chine et la Grenade ont acquitté en partie leurs arriérés impayés au 31 décembre 1999. Le Cameroun et le Niger ont réduit leurs créances respectivement de 29 000 USD et de 599 000 USD conformément aux plans de règlement approuvés. Depuis le 31 décembre 1999, les sommes versées au FIDA en règlement d'arriérés se montent au total à 3,9 millions de USD.